

qui s'engage à lui garantir un niveau de confort et un petit salaire. C'est le plus souvent un parent qui accomplit cette mission. L'apprenti colporteur doit pouvoir présenter, pour consacrer sa réussite, un certificat dont les termes suivent : **"attestant loyalement et véridiquement qu'il a assimilé et appris le négoce, c'est-à-dire le commerce, le marchandage et tout ce qui concerne le corps des marchands pendant au moins quatre années, qu'il s'est montré plein de bonne volonté, obéissant, discret, droit, probe et qu'il a manifesté crainte de Dieu et piété et a fait preuve de bonne humeur"**.

La situation réelle du colporteur, rejeté des gens **"installés"** est souvent celle d'un paria, victime de la famine, de la guerre, des bandits de grands chemins et autres calamités ; il se tourne tout naturellement vers la religion et ne manque pas, une fois revenu au pays, de manifester sa reconnaissance par des ex-voto, fondations et autres œuvres pieuses (voir le magnifique ex-voto de Nicolas REVENAZ offert au sanctuaire de Notre Dame de la Gorge).

Le colporteur paie un lourd tribut aux maladies pulmonaires : sa hantise est de mourir dans un lieu inconnu et de ne pouvoir être rendu à sa famille. Les biens laissés par lui sont confisqués par le seigneur du lieu (en vertu du droit d'aubaine sur les biens laissés par un étranger, reste de la féodalité) ou de la pratique des **"échutes"** sur les biens mainmortables (difficile à mettre en œuvre).

Passons sur les problèmes posés par l'absence de bras dans l'exploitation familiale ou la difficulté de recrutement militaire dues au dépeuplement relatif des villages et imaginons les dérives possibles. Quelques colporteurs se livrent à la contrebande du tabac et du sel. Vilipendé par son curé, qui invoque un **"état de péché mortel"** et lui refuse les sacrements à Pâques, un dur Savoyard répond **"qu'il vivra mieux sans sacrement que sans pain"**.

Les correspondances retrouvées font ressortir les rancœurs dues à la séparation et les risques de rupture familiale (voir à ce sujet l'admonestation de Mgr ROSILLON de BERNEX, évêque de Genève qui parle de **"crime de polygamie"** (n°8)

Côté positif, notons l'apport fructueux de capitaux et le développement des places financières. Dans une moindre mesure que les **"marchands bourgeois"** le colporteur par ses placements judicieux apporte souvent l'aisance dans sa commune d'origine. Mais les investissements sortent souvent du cadre savoyard par la création de petites entreprises florissantes en Alsace, Suisse, Allemagne ou Autriche. Il est indéniable que le colporteur, s'est lancé à toutes les époques dans la course à la notabilité et aux manifestations de réussite. Parmi celles-ci, la possession de la marque au chiffre 4 est un signe de réussite au même titre que les armoiries et blasons. Peu d'entre eux ont bénéficié de telles promotions.

Le migrant, si modeste soit-il, a toujours gardé un sentiment religieux profond. Cela explique le nombre important de chapelles, lieux de dévotion (saint François de Sales, saint Jean Népomucène) qui ont été construits et entretenus grâce à eux. On leur doit aussi la fondation des paroisses nouvelles et le financement de postes de **"vicaires, régents"** chargés de dispenser les éléments essentiels du savoir.

Inutile d'insister sur la contribution de certains colporteurs à l'âge d'or du Baroque, ceci par les legs pieux portant également sur des objets nécessaires au culte... souvent magnifiques. Sont également largement avantagées les confréries et fondations de messes. Certaines conditions nous font sourire comme par exemple ce don de 5.000 livres **"aux pauvres honteux les plus nécessiteux, qui ne sont pas devenus pauvres par leur faute à l'indication des révérends curés"**

Terminons en transcrivant les dispositions d'un paroissien de la Rivière Enverse qui stipule **"une grand messe par année seulement avec la prose des défunts à commencer d'abord après le décès dudit Sieur"**.

Enfin n'oublions pas que ces colporteurs ont été souvent l'objet de mesures d'expulsion et de traitements inhumains, ce que traduit le poète dans ces vers pleins de compassion :

**"Le pauvre colporteur est mort la nuit dernière
Nul ne voulait donner de planches pour sa bière,
Le forgeron lui-même a refusé son clou
C'est un Juif, disait-il, venu je ne sais d'où"**

et l'histoire se termine ainsi

"Allez, dis-je, prenez les planches de mon lit"

Noël du VERDIER

Sources :

Colporteurs et Marchands savoyards dans l'Europe des 17 et 18èmes siècles - Gilbert et Chantal Maistre et Georges Heitz - Edition Académie savoisienne.

Le dessin du titre est tiré du "Tour de Savoie par deux enfants", avec l'autorisation de Marie Thérèse Hermann, que nous remercions.



Marque de J.-F. Fontaine
marchand en Valais
Hameau de Saxel
(Magland)